

Le château d'Alone-Toulangeon et ses communs à La Chapelle-sous-Uchon.

Entre le mardi 17 mai et le vendredi 20 mai 2022, plusieurs adhérents du Centre de Castellologie de Bourgogne (CeCaB)¹ sont intervenus au château d'Alone-Toulangeon et ses communs, dont l'ensemble est situé sur la commune de La Chapelle-Sous-Uchon (fig. 1).



Fig. 1 – Le château d'Alone-Toulangeon, tour ronde XVI^e s.(flèche jaune) et tour d'Alone XII^e s. (flèche rouge).

Nous préciserons, en préambule, que cet édifice castral a fait l'objet, en 2012, d'un relevé complet en plan de l'ensemble du site, château, cour d'honneur et basse-cour, (fig.2) par Jean Vallet et Guy Charleux, adhérents du CeCaB.

L'étude historique a été conduite par le propriétaire de ce château, Bernard Gueugnon, également adhérent du CeCaB. Tous ces travaux (histoire et architecture) ont donné lieu à une monographie écrite par Bernard Gueugnon et publiée aux éditions du CeCaB en 2021 (fig. 3). Il faut encore souligner que les vestiges ont été, pour la plupart, consolidés par le propriétaire.

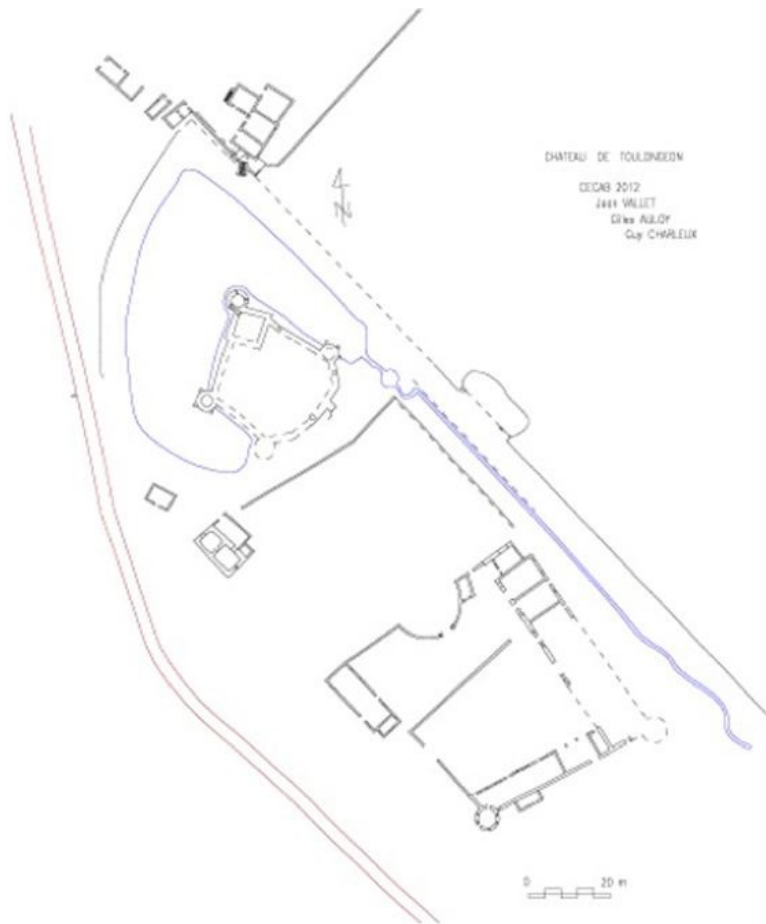


Fig. 2 - Le plan du château et de la basse-cour.

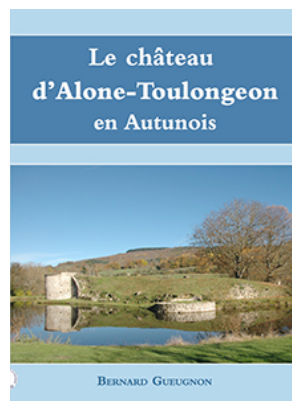


Fig. 3 – La publication sur le château d'Alone-Toulangeon.

Aussi, cette année, l'intervention sur cet édifice castral avait surtout pour objectif de dégager les ruines de leur gangue végétale (lierre, mousse et autres herbes).

Débroussaillage et nettoyage :

L'opération menée sur les ruines du château a consisté à dévégétaliser l'ensemble de la structure, à savoir la tour dite « tour d'Alone », la tour ronde septentrionale, les bases de la tour demi-ronde orientale et celles de la tour ronde occidentale, les courtines nord-est et nord-ouest ainsi qu'un vestige de la porterie au sud.



Fig. 4 - Tour ronde et Tour d'Alone, une fois débarrassées de leur gangue végétale.

Il a fallu ôter, à l'aide de brosses, de truelles et de balayettes, la mousse et les lichens qui recouvraient une partie des maçonneries.

Nous avons également consolidé l'allée² aménagée entre la courtine nord-ouest et les douves, en la renforçant à l'aide de pierres et de terre, et ce, afin que l'entretien de cette courtine puisse se faire en toute sécurité. Cette partie avait été largement dégradée par les ragondins.



Fig. 5 et 6 – La tour ronde nord, la tour d’angle nord-ouest et la courtine, une fois nettoyée.

Etude du bâti et relevés des Communs³ :

En 2012, le plan de la basse-cour avec ses communs avait déjà été relevé (cf. fig.2).



Fig. 7 – Vue de la façade nord des Communs.

Cependant, nous n'avons pas eu accès à l'intérieur des édifices composant les communs. Cette construction des Communs ayant récemment été acquise par un nouveau propriétaire, monsieur Pierre-Guillaume Demetz, celui-ci nous a autorisés l'accès à sa propriété. L'intéressé souhaite aménager la partie ouest du bâtiment (cf. fig.8) qui comprend actuellement, au rez-de-chaussée, deux pièces séparées par une cloison ; un escalier à quart tournant permet de monter aux niveaux supérieurs d'une tour ronde édifée au sud-ouest de la bâtisse (cf. fig.9).

Ce propriétaire a commencé par enlever les enduits de ciment qui habillaient les murs puis il a ôté les tommettes et démonté les planchers qui recouvraient le sol de terre battu. C'est ainsi que nous avons pu procéder à une lecture attentive du bâti et à des relevés minutieux de toute cette partie du bâtiment. Les pierres, montées en petit appareil, sont mal litées et les joints sont réalisés très grossièrement (cf. fig.10).

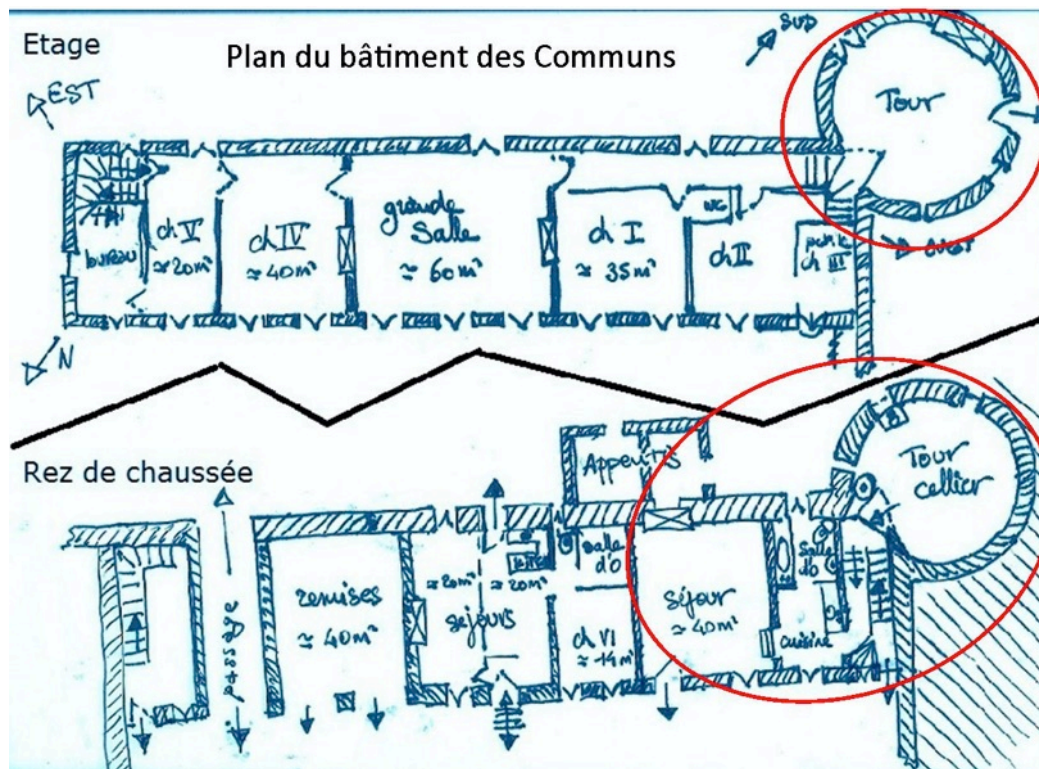


Fig.8 – Plan du bâtiment des Communs dressé par son ancien propriétaire L'étude du CeCaB porte sur les parties entourées d'un cercle rouge.



Fig. 9 et 10 – Escalier à quart tournant (à gauche) – Appareillage de l'un des murs (à droite).

Nous allons, ci-après, décrire chacune des pièces.

Depuis la cour, nous accédons à la pièce n°1 par une grande porte rectangulaire. Cette pièce est éclairée par une fenêtre, également rectangulaire, aujourd'hui partiellement obturée et donnant sur la cour.



Fig. 11 – Accès à la pièce n°1 (flèche jaune) et fenêtre rectangulaire (flèche rouge).

Cette salle était chauffée par une cheminée en granit : le conduit est monté en briques dont le premier rang est disposé verticalement. Sur le piédroit droit de celle-ci, à 0,70m du sol, nous observons une rainure de 0,07m de hauteur sur 0,38m de longueur en partant du contre cœur de la cheminée. Il n'y a rien sur le piédroit gauche. Nous remarquons également la présence d'un four à pain en briques dont l'ouverture est du côté gauche. Partiellement détruit, il mesure 0,61m de longueur sur 0,40m de hauteur et il a été aménagé dans un bloc de granit monolithe de 0,80m de longueur sur 0,67m de haut. Une tablette en granit a été installée juste en dessous.

Au milieu du mur oriental, nous notons la présence d'un corbeau en quart de rond, en granit, soutenant une poutre, et, en dessous de ce corbeau, à 0,90m du sol, deux orifices carrés qui pourraient être des trous de boulin. Le premier mesure 0,17m x 0,17m et le deuxième 0,13m x 0,13m. Ils sont profonds de 0,25m et se trouvent à 0,36m l'un de l'autre. Un troisième de 0,17m de large sur 0,13m de haut, se situe à la même hauteur que les deux autres mais à 0,32m de l'extrémité du mur. Sur le mur soutenant la cheminée, à 0,91m à droite de celle-ci et à 1,32m du sol, est visible un quatrième trou de boulin de 0,13m de large sur 0,16m de haut. Le plafond est à la française. La poutre centrale, sans doute taillée à l'herminette, mesure 0,35m x 0,35m.

Enfin, nous accédons à la pièce n° 2 par une porte rectangulaire, d'une hauteur de 1,92m et dont le seuil, muni d'une marche, a une hauteur totale de 0,32m.

Le mur sud de cette deuxième pièce est percé d'une niche rectangulaire formée de blocs de granit sur le fond et sur les côtés. Elle est munie d'une feuillure ce qui indique qu'elle était fermée par un volet. Elle est surmontée d'une fenêtre rectangulaire. Du côté de la cour, cette petite pièce est encore éclairée par une fenêtre carrée. Dans le mur occidental, nous observons deux longues fissures qui témoignent de l'existence d'une ancienne porte rectangulaire, aujourd'hui, bouchée. Sur ce même côté, nous notons la présence d'un corbeau en quart de rond, en granit, de 0,29m de large sur 0,25m de haut, qui soutient une poutre. Comme pour la pièce n° 1, le plafond est à la française.

En arrachant le plancher de la pièce n° 2, le propriétaire a découvert une structure composée de deux murs perpendiculaires et mesurant 0,55m d'épaisseur. Le mur nord-sud semble d'ailleurs parallèle au mur occidental de la pièce contenant l'escalier. Nous ignorons la fonction de cette structure qui semble être antérieure à l'édification de la pièce. Seules des fouilles archéologiques permettraient, peut-être, de lever le voile sur cette construction.



Fig. 12 – Structure maçonnée avec deux murs perpendiculaires. Quelle fonction ?

Une porte sans feuillure, d'une hauteur de 1,97m, permet d'accéder à la partie contenant l'escalier. Cette partie est constituée d'un étroit couloir conduisant au niveau 0 de la tour circulaire adjacente et au niveau 1 de celle-ci par un escalier à quart tournant.

Au niveau 0, deux petites canonnières ovales ont été percées afin de battre le flanc sud et le mur pignon ouest de ce bâtiment des Communs. Elles sont situées de part et d'autre de la porte d'entrée laquelle est d'ailleurs surmontée d'un arc en plein cintre.



Fig. 13 – Le niveau 1 de la tour ronde des Communs et l'une de ses canonnières.

En face de cette porte, à 1,55m du sol, nous remarquons deux culots supports de voûte. A 1,30m sur la droite de l'un des deux et à 1,85m du sol, nous observons le départ d'un arc sans son appui. Enfin, une petite ouverture carrée est surmontée d'un linteau en bois. Aujourd'hui, un plafond en bois a remplacé la voûte originelle.



Fig. 14 – L'une des canonnières de la tour ronde des Communs.

Le niveau 1 de cette tour ronde est accessible, depuis l'intérieur, par l'escalier déjà cité et par une porte à arc plein cintre laquelle est encore surmontée d'un linteau en bois, d'une hauteur de 0,30m. Depuis l'extérieur, nous pouvons aussi accéder au niveau 1 de la tour par une porte rectangulaire. A gauche de cette dernière entrée, nous remarquons une canonnière ovale composée de deux blocs de granit superposés, puis une autre ouverture rectangulaire en arc surbaissé en briques. Nous ignorons la fonction d'une petite niche creusée dans le mur. Cette pièce était chauffée par une cheminée en granit avec conduit en briques. Un évier, également en granit, surmonté d'une fenêtre rectangulaire semble indiquer que cet espace était dévolu à la cuisine. Une petite ouverture carrée prend appui sur le linteau de la fenêtre précédente et donc la surmonte. Nous avons encore noté la présence de six trous de boulins dont deux sont traversant. La charpente de cette tour est faite de poutres en bois, peintes et décorées de motifs floraux. Laurence Blondaux, restauratrice de peintures murales, en a fait une étude ; celle-ci est annexée ci-dessous.

En conclusion, cette semaine de travaux au château d'Alone-Toulangeon a permis de mieux comprendre le bâtiment des Communs, aujourd'hui accessible grâce à la bienveillance de son propriétaire, monsieur Pierre-Guillaume Demetz, et d'y réaliser de nombreux relevés et descriptions⁴. Enfin, cette campagne nous a également permis de dévégétaliser entièrement les ruines du château.

Ainsi que vous avez pu le remarquer sur la photographie de la tour ronde (fig. 13), la toiture du bâtiment des Communs est en cours de restauration financée en partie par la Mission Stéphan Bern, le loto du patrimoine.



Fig. 15 - Un échange fructueux autour du verre de l'amitié, en compagnie de Monsieur le Maire de la commune de La Chapelle- sous-Uchon et d'élus locaux, à la fin de la semaine de chantier.

Notes :

- 1- *L'équipe qui est intervenue lors de ce chantier était constituée de Gilles AULOY, Laurence BLONDAUX, Guy CHARLEUX, Bernard GUEUGNON, Sylvette GUYONNOT, Jean-Marie JARL, Michèle LAPORTE, Françoise et Patrice LHOMME, Alain MARLOT, Yves NOUVELLET et Jean VALLET.*
- 2- *Cette allée correspond au « chemin des tours » mentionné dans d'autres articles. Ce chemin a été aménagé sur les éboulis des tours et des courtines pour faciliter l'entretien des ruines.*
- 3- *Dans l'ancienne basse-cour subsistent quelques bâtiments dont celui qui est étudié par le CeCaB. Ce grand bâtiment apparaît pour la première fois dans le terrier de 1774 construit contre le mur sud de la basse-cour entre les deux tours rondes déjà existantes. Dans l'adjudication aux frères Nectoux il est mentionné comme bâtiment dit des remises car on y remisait les carrosses (cf. fig.8). Puis ce sera le bâtiment dit des communs ou plus simplement les « Communs ».*
- 4- *Un plan de la partie étudiée est en cours de réalisation.*